

6340 Baar, le 28 novembre 2025

Mesdames, Messieurs

Suite à la révision de la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance, la fondation suisse.ing s'est réorientée. Ce changement nécessite des adaptations tant sur le plan organisationnel et personnel que juridique. Nous souhaitons vous informer de ces changements par la présente. Nous vous renvoyons également à la fiche d'information conformément à l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances, que vous pouvez consulter sur le site Internet de la fondation suisse.ing (<https://www.suisse-ing-stiftung.ch/fr/a-propos/portrait-en-bref>).

Modifications juridiques

La fondation suisse.ing agit en tant qu'intermédiaire d'assurance lié, tandis que SRB Assekuranz Broker AG (SRB) agit en tant qu'intermédiaire d'assurance non lié. La collaboration entre un intermédiaire d'assurance lié et un intermédiaire d'assurance non lié n'est plus autorisée. Par conséquent, SRB et la fondation suisse.ing ont mis fin à leur collaboration.

Modifications organisationnelles

Le conseil de fondation a décidé que la fondation suisse.ing agirait désormais en tant qu'entité indépendante. Dans ce contexte, les bureaux administratifs ont été transférés à Zug. Les nouvelles coordonnées sont les suivantes :

- Bureau/adresse postale : Baarerstrasse 94, 6300 Zug
- Téléphone +41 77 409 98 24
- Adresse e-mail : info@suisse-ing-stiftung.ch

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Pour vous, rien ne change fondamentalement. Vous continuerez à être pris en charge par la fondation suisse.ing, tant en ce qui concerne la police collective d'assurance responsabilité civile professionnelle que les polices de projet que vous avez éventuellement souscrites en plus conformément au contrat-cadre. Les modifications juridiques et organisationnelles susmentionnées n'ont également aucune incidence sur vos relations d'assurance.

Jusqu'à présent, les polices de projet étaient conclues avec la SRB dans le cadre d'un mandat de courtage. Par la présente, nous vous informons que ces mandats de courtage relatifs aux polices de projet sont résiliés par la SRB. La gestion des polices de projet correspondantes sera reprise sans interruption par la fondation suisse.ing. En ce qui concerne les autres assurances qui étaient jusqu'à présent gérées dans le cadre du mandat de courtage de la SRB (par exemple, les assurances choses, personnes et cyber, ainsi que les solutions LPP), le mandat de courtage avec la SRB reste en vigueur.

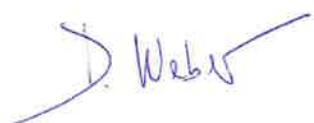
Modifications au niveau du personnel

Afin de répondre aux exigences réglementaires et organisationnelles accrues et de pouvoir continuer à vous offrir le niveau de service élevé auquel vous êtes habitués, la Fondation suisse.ing a réorganisé son secrétariat comme suit :

- Heidi Spinner, qui a travaillé pour la Fondation pendant plus de 30 ans, cédera la direction à David Tavani. Heidi Spinner continuera à travailler à temps partiel à partir du 1er janvier 2026.
- David Tavani a déjà été présenté comme directeur désigné lors de l'assemblée générale de suisse.ing du 9 mai 2025.
- Arbnesa Hoti (auparavant Veseli) a également rejoint l'équipe. Elle travaillera à temps plein pour la Fondation suisse.ing à partir du 1er janvier 2026. Arbnesa Hoti travaillait déjà pour la Fondation suisse.ing

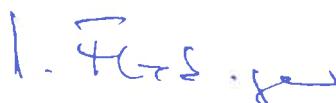
Meilleures salutations

Fondation suisse.ing



Dominique Weber

Vice-président



Dr. Dieter Flückiger

Président



SRB Assekuranz Broker

Stephan Egli

Membre de la direction



Edoardo Leisciatti

CEO